

# Appel aux candidatures pour les emplois vacants des fonctions à pourvoir à l'Ecole supérieure des Arts Saint-Luc de Liège

## Enseignement supérieur artistique de type court et de type long

### Domaine des Arts plastiques, visuels et de l'espace

#### Annexe à l'appel au Moniteur belge

#### Année académique 2021-2022

#### Personnel enseignant

1. Le présent appel est lancé conformément aux dispositions de l'article 355 du décret du 20.12.2001 fixant les règles spécifiques à l'Enseignement supérieur artistique organisé en Ecoles supérieures des Arts (organisation, financement, encadrement, statut des personnels, droits et devoirs des étudiants). Le texte coordonné du présent décret peut être consulté sur le site « Gallilex » : [www.gallilex.cfwb.be](http://www.gallilex.cfwb.be).
2. Les emplois vacants à pourvoir visent des fonctions d'assistant, de chargé d'enseignement, de professeur et de conférencier telles que définies aux articles 2, 62, 69, 72, 75 et 78 du décret du 20.12.2001.
3. Les emplois vacants en 2021-2022 figurent ci-après :

Remarque préalable : le volume de charge des professeurs, chargés d'enseignement et assistants constitue le nombre d'heures à prester par semaine (le diviseur représentant le nombre d'heures à prester sur une semaine pour un temps plein). Le volume de charge des conférenciers constitue le nombre total d'heures à prester pendant la durée du contrat (30h représentant une heure d'enseignement par semaine sur la durée d'une année académique).

#### Type court

##### Photographie

Emploi n°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/Diviseur	Site	Remarque
1	PTC	CT	Stages	2/16	Liège	
2	PTC	CA	Photographie: Atelier	4/16	Liège	
3	PTC	CA	Photographie: Atelier	4/16	Liège	
4	PTC	CA	Photographie: Atelier	4/16	Liège	
5	PTC	CA	Photographie: Atelier	4/16	Liège	
6	PTC	CA	Photographie: Atelier	4/16	Liège	
7	CTC	CG	Actualités culturelles: Générales	30/600	Liège	
8	CTC	CG	Langues: Anglais technique	120/600	Liège	
9	CTC	CT	Techniques et technologies: Vidéographie	30/600	Liège	*
10	CTC	CA	Photographie: Atelier	120/600	Liège	
11	CTC	CA	Vidéographie: Atelier	120/600	Liège	*

##### Publicité

Emploi n°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/Diviseur	Site	Remarque
-----------	----------	-----------	----------	-----------------	------	----------

12	CTC	CG	Philosophie: Générale	30/600	Liège	
13	CTC	CG	Sciences humaines et sociales: Psychologie	60/600	Liège	
14	CTC	CG	Sciences humaines et sociales: Psychologie appliquée	30/600	Liège	
15	CTC	CT	Ecriture: Rédaction publicitaire	30/600	Liège	
16	CTC	CT	Ecriture: Rédaction publicitaire	30/600	Liège	
17	CTC	CT	Techniques et technologies: Infographie	30/600	Liège	*
18	CTC	CA	Publicité: Atelier	180/600	Liège	

#### Illustration

Emploi n°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/Diviseur	Site	Remarque
19	PTC	CA	Illustration: Atelier	4/16	Liège	
20	CTC	CT	Techniques et technologies: Dessin d'animation	180/600	Liège	
21	CTC	CA	Dessin: Dessin et moyens d'expression	120/600	Liège	

#### Illustration/Bande dessinée

Emploi n°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/Diviseur	Site	Remarque
22	CTC	CT	Pratique sociale et professionnelle: Générale	30/600	Liège	*

#### Bande dessinée

Emploi n°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/Diviseur	Site	Remarque
23	PTC	CA	Dessin: Dessin et moyens d'expression	6/16	Liège	
24	CTC	CA	Bande dessinée: Atelier	120/600	Liège	
25	CTC	CA	Bande dessinée: Atelier	120/600	Liège	
26	CTC	CA	Dessin: Dessin et moyens d'expression	120/600	Liège	

### Type long

#### Communication visuelle et graphique

Emploi n°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/Diviseur	Site	Remarque
27	PTL	CT	Techniques et technologies: Environnement numérique et réseaux	2/12	Liège	
28	A	CT	Techniques et technologies: Outil	2/20	Liège	
29	A	CA	Communication visuelle et graphique: Atelier	4/20	Liège	
30	A	CA	Communication visuelle et graphique: Atelier	4/20	Liège	
31	CTL	CG	Gestion: Dans l'édition	30/600	Liège	
32	CTL	CG	Histoire et actualité des arts: Nouveaux médias	30/600	Liège	
33	CTL	CG	Méthodologie: Suivi du mémoire	15/600	Liège	
34	CTL	CG	Sciences humaines et sociales: Développement durable	30/600	Liège	

35	CTL	CT	Ecriture: Texte et mise en écrit	30/600	Liège	
36	CTL	CT	Production: Editions et publications	60/600	Liège	
37	CTL	CT	Production: Projets artistiques	60/600	Liège	
38	CTL	CT	Techniques et technologies: Motion design	60/600	Liège	
39	CTL	CT	Techniques et technologies: Techniques fondamentales	120/600	Liège	
40	CTL	CT	Techniques et technologies: Techniques fondamentales	120/600	Liège	
41	CTL	CT	Techniques et technologies: Techniques fondamentales	120/600	Liège	
42	CTL	CA	Communication visuelle et graphique: Atelier	120/600	Liège	
43	CTL	CA	Communication visuelle et graphique: Atelier	120/600	Liège	

#### Design industriel

Emploi n°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/Diviseur	Site	Remarque
44	PTL	CG	Droit: Notions de législation et de droit	1/12	Liège	
45	CE	CA	Design industriel: Atelier	12/20	Liège	
46	A	CT	Techniques et technologies: Matériaux	2/20	Liège	
47	A	CA	Design industriel: Atelier	8/20	Liège	
48	A	CA	Structure formelle: Recherches plastiques et tridimensionnelles	4/20	Liège	*
49	CTL	CG	Actualités culturelles: Générales	30/600	Liège	
50	CTL	CG	Actualités culturelles: Générales	30/600	Liège	
51	CTL	CG	Sciences et sciences appliquées: Ergonomie et anthropométrie	30/600	Liège	
52	CTL	CT	Techniques et technologies: Dessin industriel	90/600	Liège	
53	CTL	CT	Techniques et technologies: Informatique	120/600	Liège	
54	CTL	CT	Techniques et technologies: Informatique	30/600	Liège	
55	CTL	CT	Techniques et technologies: Technologie pratique des matériaux	30/600	Liège	

#### Architecture d'intérieur/Design industriel

Emploi n°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/Diviseur	Site	Remarque
56	PTL	CA	Dessin: Dessin et moyens d'expression	3/12	Liège	
57	PTL	CA	Dessin: Dessin et moyens d'expression	3/12	Liège	

#### Architecture d'intérieur

Emploi n°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/Diviseur	Site	Remarque
58	PTL	CG	Actualités culturelles: Générales	1/12	Liège	
59	PTL	CT	Techniques et technologies: Création d'objets	4/12	Liège	
60	CE	CT	Techniques et technologies: Construction théorie	2/20	Liège	

61	CE	CA	Architecture d'intérieur: Atelier	4/20	Liège	
62	CE	CA	Architecture d'intérieur: Atelier	4/20	Liège	
63	A	CT	Techniques et technologies: Création d'objets	2/20	Liège	
64	A	CA	Architecture: Construction (pratique)	4/20	Liège	
65	A	CA	Architecture d'intérieur: Atelier	8/20	Liège	*
66	A	CA	Architecture d'intérieur: Atelier	8/20	Liège	
67	A	CA	Structure formelle: Recherches plastiques et tridimensionnelles	4/20	Liège	*
68	CTL	CG	Actualités culturelles: Générales	30/600	Liège	
69	CTL	CG	Actualités culturelles: Générales	30/600	Liège	
70	CTL	CG	Actualités culturelles: Générales	30/600	Liège	
71	CTL	CG	Design urbain: Théorie de l'urbanisme	30/600	Liège	
72	CTL	CG	Sciences et sciences appliquées: Ergonomie et anthropométrie	60/600	Liège	
73	CTL	CT	Pratique sociale et professionnelle: Gestion	60/600	Liège	
74	CTL	CT	Techniques et technologies: Informatique	120/600	Liège	
75	CTL	CT	Techniques et technologies: Informatique	60/600	Liège	
76	CTL	CT	Techniques et technologies: Mobilier et design	120/600	Liège	
77	CTL	CA	Architecture d'intérieur: Recherches et projets	60/600	Liège	
78	CTL	CA	Espace urbain: Atelier	60/600	Liège	
79	CTL	CA	Patrimoine bâti: Méthodologie du projet de restauration	60/600	Liège	
80	CTL	CA	Soutien à l'option: Dramaturgie et mise en scène	60/600	Liège	

#### Conservation, Restauration des Œuvres d'art

Emploi n°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/Diviseur	Site	Remarque
81	CE	CT	Techniques et technologies: Conservation et restauration	2/20	Liège	*
82	A	CG	Histoire et actualité des arts: Générale	4/20	Liège	
83	A	CA	Conservation, restauration des œuvres d'art: Atelier	4/20	Liège	*
84	CTL	CG	Sciences et sciences appliquées: Chimie de base	150/600	Liège	
85	CTL	CT	Pratique sociale et professionnelle: Générale	30/600	Liège	
86	CTL	CT	Pratique sociale et professionnelle: Gestion	30/600	Liège	
87	CTL	CA	Photographie: Studio	30/600	Liège	

#### Type long

Emploi n°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/Diviseur	Site	Remarque
88	CTL	CG	Droit: Général	120/600	Liège	

## Type court/Type long

Cours à choix

Emploi n°	Fonction	Catégorie	Intitulé	Volume/Diviseur	Site	Remarque
89	CTL	CG	Actualités culturelles: Société	60/600	Liège	
90	CTL	CG	Histoire et actualité des arts: Arts non-européens	60/600	Liège	
91	CTL	CG	Langues: Anglais	120/600	Liège	
92	CTL	CT	Ecriture: Création textuelle	60/600	Liège	
93	CTC	CT	Ecriture: Exposé oral	60/600	Liège	
94	CTL	CT	Production: Projets artistiques	120/600	Liège	*
95	CTL	CT	Techniques et technologies: Couleur	120/600	Liège	
96	CTC	CT	Techniques et technologies: Environnement numérique et réseaux	60/600	Liège	*
97	CTC	CT	Techniques et technologies: Gravure, impression	120/600	Liège	
98	CTL	CT	Techniques et technologies: Informatique	180/600	Liège	
99	CTC	CT	Techniques et technologies: Packaging	60/600	Liège	
100	CTC	CT	Techniques et technologies: Packaging	60/600	Liège	
101	CTC	CT	Techniques et technologies: Techniques d'impression	60/600	Liège	
102	CTL	CA	Céramique: Céramique et moyens d'expression	120/600	Liège	
103	CTL	CA	Communication visuelle et graphique: Atelier	60/600	Liège	
104	CTL	CA	Design textile: Atelier	60/600	Liège	
105	CTL	CA	Dessin: Anatomie	120/600	Liège	
106	CTC	CA	Dessin: D'animation	120/600	Liège	
107	CTL	CA	Dessin: Story-board	60/600	Liège	*
108	CTC	CA	Illustration: Atelier	60/600	Liège	
109	CTC	CA	Photographie: Atelier	180/600	Liège	*
110	CTC	CA	Photographie: Atelier	180/600	Liège	*
111	CTL	CA	Reliure: Atelier	60/600	Liège	
112	CTL	CA	Sérigraphie: Atelier	240/600	Liège	
113	CTL	CA	Vidéographie: Atelier	60/600	Liège	

### Légende :

- Fonctions : PTC : professeur type court, PTL : professeur type long, CE : chargé d'enseignement, A : assistant, CTC : conférencier type court et CTL : conférencier type long
- Catégories : CA : cours artistique, CG : cours général et CT : cours technique

### Remarque :

\* Voir **descriptifs des cours/profils/remarques en annexe 2** sur [www.saint-luc.be](http://www.saint-luc.be), rubriques « L'école » - « Offres d'emploi »

**N.B. :** certaines fonctions ou le volume horaire de certaines fonctions sont susceptibles d'être réduits ou supprimés en début d'année académique en fonction de la population scolaire effective.

#### 4. Conditions requises :

- a) Nul ne peut être désigné à titre temporaire s'il ne remplit pas les conditions fixées par la réglementation en vigueur (art. 82, 357, 364 et 365 du décret du 20.12.2001) ;
- b) Etre porteur d'un des titres de capacité pour la fonction à conférer comme stipulé à l'article 82 du décret du 20.12.2001 ;
- c) Déposer un projet pédagogique et artistique particulier tel que stipulé aux articles 8 à 12 bis du décret du 20.12.2001. Le projet du candidat expose la manière détaillée et singulière dont – pour chaque activité d'enseignement ou chaque cours pour lequel il postule – il envisage sa tâche d'enseignant au sein de l'école. Le texte de ce projet pédagogique ne devra pas dépasser quatre faces A4.
- d) **Uniquement pour les candidats à une désignation à titre temporaire dans une fonction de professeur ou de chargé d'enseignement pour les emplois en cours artistiques** : faire la preuve d'une expérience utile hors enseignement de cinq ans dans une pratique artistique ; l'expérience utile doit être en rapport avec le cours à conférer. L'expérience utile susvisée est constituée par les services accomplis dans le secteur privé ou public, il s'agit de l'expérience acquise hors enseignement par l'exercice d'un métier, d'une profession ou d'une pratique artistique.  
Les informations nécessaires et les instructions à suivre pour la reconnaissance de cette expérience utile font l'objet de la circulaire n°7922, publiée le 18 janvier 2021 et consultable sur le portail d'accès aux circulaires émises par la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'adresse suivante : [http://enseignement.be/index.php?page=26823&do\\_id=8177](http://enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=8177).

#### 5. Forme de la candidature :

La demande sera introduite via le **formulaire de candidature : annexe 1** : [www.saint-luc.be](http://www.saint-luc.be), rubriques « L'école » - Offres d'emploi » accompagné des documents requis (ceux-ci figurent sur le formulaire de candidature).

##### Remarques :

1. L'extrait du casier judiciaire ne doit pas être joint à la candidature. Toutefois, si le candidat reçoit la notification de sa désignation, il devra, dans les deux mois de la date de sa réception, envoyer un extrait de casier judiciaire (délivré en vue d'accéder à une activité qui relève de l'éducation, de la guidance psycho-médico-sociale, de l'aide à la jeunesse, de la protection infantile, de l'animation ou de l'encadrement de mineurs, datant de moins de six mois) pour que sa désignation devienne effective.
2. Attention : sur toute annexe sera indiqué le nom et le prénom du candidat ainsi que le numéro de l'emploi sollicité.
3. Attention : aucun document annexé dépassant le format A4 n'est autorisé.

#### 6. Introduction des candidatures : (art. 358 du décret du 20.12.2001)

Les candidatures doivent être adressées **par pli recommandé au plus tard le vendredi 23 avril 2021** (date de la poste faisant foi) à :

**Fabienne PIRONET**  
**Directrice de l'Ecole supérieure des Arts Saint-Luc**  
**Boulevard de la Constitution, 41**  
**4020 LIEGE**

**En cas de candidatures multiples : les différentes candidatures peuvent être envoyées au moyen du même envoi recommandé. Cependant, si le candidat postule plusieurs emplois du présent appel, il doit remplir un formulaire par emploi sollicité. Par ailleurs, chaque formulaire devra être accompagné de l'ensemble des annexes demandées.**

**Toute candidature incomplète, transmise hors délais ou par courrier ordinaire ne sera pas jugée valable et ne sera pas examinée par la Commission compétente.**

## 7. **Forme et délai pour la présentation éventuelle des candidats devant la commission de recrutement :**

La Commission de recrutement, constituée à cet effet, examine les candidatures et, au besoin, convoque les candidats pour un entretien complémentaire avant sélection.

Chaque candidat sera averti personnellement par courrier de l'issue qui aura été réservée à sa (ses) candidature(s).

### **Définitions et informations utiles :**

#### Titres de capacité :

1. Pour l'enseignement des cours généraux, nul ne peut exercer la fonction de professeur ou de chargé d'enseignement s'il n'est porteur d'un diplôme de docteur, de licencié conféré conformément aux dispositions du décret du 5 septembre 1994 relatif au régime des études universitaires et des grades académiques ou d'ingénieur industriel ou d'architecte ou d'un titre de niveau universitaire délivré par une haute école organisée ou subventionnée ou d'un titre dont le porteur a obtenu l'assimilation à un tel diplôme.
2. Pour l'enseignement des cours techniques, nul ne peut exercer la fonction de professeur, de chargé d'enseignement ou d'assistant s'il n'est porteur d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur ou d'un titre dont le porteur a obtenu l'assimilation à un tel diplôme.
3. Pour l'enseignement des cours artistiques, nul ne peut exercer la fonction de professeur, d'accompagnateur, de chargé d'enseignement ou d'assistant s'il n'est porteur d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur artistique ou d'un titre dont le porteur a obtenu l'assimilation à un tel diplôme.

Note : Le Gouvernement peut, sur avis favorable de la Commission de reconnaissance de l'expérience utile et de notoriété, accepter qu'une notoriété professionnelle, scientifique ou artistique, en relation avec la fonction et les cours à conférer, tienne lieu, à titre personnel, des titres exigés. La procédure à suivre afin de demander la reconnaissance d'une telle notoriété fait l'objet de la circulaire n°7922, publiée le 18 janvier 2021 et consultable sur le portail d'accès aux circulaires émises par la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'adresse suivante : [http://enseignement.be/index.php?page=26823&do\\_id=8177](http://enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=8177).

#### Des différentes fonctions :

1. La fonction de professeur est exercée au type court et au type long dans le cadre d'une désignation à titre temporaire pour une durée déterminée ou indéterminée ou d'une nomination à titre définitif.
2. La fonction de chargé d'enseignement est exercée au type long dans le cadre d'une désignation à titre temporaire pour une durée déterminée ou indéterminée ou d'une nomination à titre définitif. **A condition d'avoir exercé la fonction d'assistant ou de professeur pendant au moins six ans dont deux ans au moins dans l'ESA où est effectuée la désignation.**
3. La fonction d'assistant est exercée au type long dans le cadre d'une désignation à durée déterminée pour un terme de deux années académiques renouvelable deux fois.
4. La fonction de conférencier est exercée au type court et au type long dans le cadre d'un mandat à titre temporaire pour une durée déterminée.

#### Définitions spécifiques aux notions statutaires :

1. Mutation : le transfert, dans la même fonction et le même cours à conférer que celui pour lequel le membre du personnel est nommé ou engagé à titre définitif, d'un membre du personnel nommé ou engagé à titre définitif vers une Ecole supérieure des Arts du même Pouvoir organisateur ou vers une Ecole supérieure des Arts d'un autre Pouvoir organisateur du même réseau;

2. Changement d'affectation : la réaffectation, dans la même fonction et le même cours à conférer que celui pour lequel il est nommé ou engagé à titre définitif, d'un membre du personnel en disponibilité par défaut d'emploi vers une Ecole supérieure des Arts du même Pouvoir organisateur ou vers une Ecole supérieure des Arts d'un autre Pouvoir organisateur du même réseau ou d'un autre réseau;
3. Extension de charge : la procédure selon laquelle le Pouvoir organisateur étend la charge d'un membre du personnel nommé ou engagé à titre définitif, d'un membre du personnel désigné à titre temporaire pour une durée indéterminée, dans la même fonction et les mêmes cours à conférer ou dans la même fonction et d'autres cours à conférer et à concurrence d'une charge complète maximum à titre de temporaire pour une durée indéterminée.

**Annexe 1** : Formulaire de candidature : [www.saint-luc.be](http://www.saint-luc.be), rubriques « L'école » - « Offres d'emploi ».

**Annexe 2** : Descriptifs de cours/profils/remarques pour les emplois n°9, 11, 17, 22, 48, 65, 67, 81, 83, 94, 96, 107, 109 et 110 : [www.saint-luc.be](http://www.saint-luc.be), rubriques « L'école » - « Offres d'emploi ».